

Élections provinciales 2026 : la Gaspésie présente ses priorités aux candidates et candidats

Le 7 septembre 2026 — Le Regroupement des MRC de la Gaspésie rend publiques ses demandes régionales en vue des prochaines élections provinciales. Ces priorités, issues d’une vision concertée des élu·es et élus municipaux de la région, visent à obtenir des engagements clairs afin que les réalités territoriales, démographiques, économiques, environnementales et sociales de la Gaspésie soient pleinement reconnues dans les décisions du prochain gouvernement.

Le Regroupement rappelle que la vitalité des communautés gaspésiennes repose sur une action gouvernementale adaptée aux réalités du territoire. La priorité transversale demeure l’atteinte d’une démographie durable, soit la capacité d’attirer, d’accueillir et de retenir des familles, des travailleuses et travailleurs, des entrepreneures et entrepreneurs ainsi que des personnes retraitées actives, tout en adaptant les services aux besoins liés au vieillissement de la population.

Les demandes présentées s’articulent autour de cinq grands axes : favoriser la décentralisation des pouvoirs, maintenir et développer les infrastructures, améliorer la disponibilité de la main-d’œuvre, assurer une offre adéquate de services de proximité et soutenir le développement économique durable de la région.

« Les prochaines élections provinciales représentent un moment important pour rappeler que la Gaspésie doit disposer de moyens à la hauteur de ses défis. Nos communautés sont prêtes à contribuer pleinement au développement du Québec, mais elles ont besoin d’engagements concrets, adaptés à leur réalité et portés dans un véritable esprit de concertation », souligne Mathieu Lapointe, président du Regroupement des MRC de la Gaspésie.

Le Regroupement demande notamment au prochain gouvernement d’adapter les politiques publiques et les programmes à la réalité des régions, de bonifier les investissements dans les infrastructures municipales et régionales, de soutenir l’habitation et la formation, de renforcer les services de proximité et de miser sur les forces économiques propres à la péninsule gaspésienne, notamment son potentiel maritime, forestier, touristique et énergétique.

« Les enjeux portés par les élu·es et élus municipaux ne sont pas ponctuels ni sectoriels. Ils touchent directement la capacité de nos communautés à se développer, à retenir leur population, à accueillir de nouvelles familles, à soutenir leurs aînés, à maintenir leurs infrastructures et à offrir des services essentiels sur l’ensemble du territoire », ajoute monsieur Lapointe.

Le document de demandes régionales a été transmis aux candidates et candidats aux élections provinciales afin de les inviter à prendre position clairement sur les priorités de la Gaspésie et à proposer des engagements concrets pour soutenir durablement les communautés de la région.

À propos du Regroupement

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie réunit les préfets, des maires et les directeurs généraux de MRC de Gaspésie et travaille à soutenir le développement de la région de façon durable en cohésion avec les municipalités et MRC de la Gaspésie. La Table des préfets des MRC de la Gaspésie est l’entité légale de l’organisation régionale et porte le nom usuel du Regroupement des MRC de la Gaspésie.

– 30 –

Pièce jointe :

[Cliquer ici pour accéder aux demandes adressées aux candidates et candidats aux élections provinciales.](#)

Informations :

Jean-Michel Landry, directeur du RMRCG
418-391-6996
jm.landry@mrcgaspesie.org

Entrevues :

Mathieu Lapointe, président du RMRCG
418-392-9261
mathieu.lapointe@mrcavignon.com